



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
29.08.2012 Bulletin 2012/35

(51) Int Cl.:
B65F 1/10 (2006.01) B65F 1/12 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **12360008.2**

(22) Date de dépôt: **17.02.2012**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeur: **Bourdoncle, Patrick**
12300 Firmi (FR)

(74) Mandataire: **Becker, Caroline**
Cabinet Nithardt & Associés S.A.
14, boulevard Alfred Wallach
B.P. 1445
F-68071 Mulhouse Cedex (FR)

(30) Priorité: **25.02.2011 FR 1151537**

(71) Demandeur: **Metallerie Metallisation Bourdoncle SARL**
12300 Firmi (FR)

(54) **Conteneur pour déchetterie ou similaire**

(57) L'invention concerne un conteneur (10) pour déchetterie ou similaire comprenant un caisson (11) et un couvercle de fermeture articulé (12). Ledit caisson (11) comporte deux parois latérales (11a, 11b) reliées par au moins une lisse transversale (13) et un support de couvercle (15) solidaire dudit couvercle (12), emboîtable dans ledit caisson et pivotant entre une position relevée

dans laquelle il définit un déversoir de déchets dans ledit caisson et une position abaissée dans laquelle il a une fonction de poussoir des déchets en direction dudit bac. Le fond (14) du caisson est incliné et constitue une rampe de déversement des déchets en direction d'un bac de réception de ces déchets. Le caisson (11) et le support de couvercle (15) sont pourvus de lisses antichute de protection des personnes.

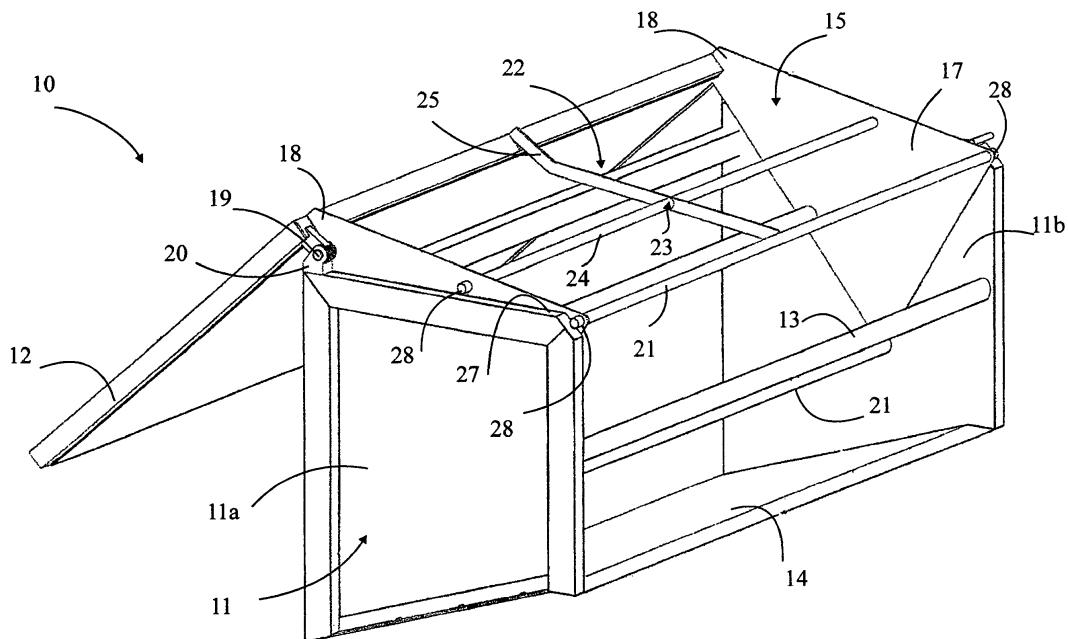


FIG. 2

Description

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne un conteneur pour déchetterie ou similaire comprenant un caisson et un couvercle de fermeture articulé.

Technique antérieure

[0002] La plupart des déchetteries comportent un ensemble de bacs de récupération et de stockage sélectif de déchets. Souvent ces bacs sont installés en contrebas d'une rampe d'accès accessible avec un véhicule pour permettre d'amener les déchets à proximité des bacs pour que l'utilisateur puisse y jeter les déchets. La rampe est délimitée par une simple chaîne dont la fonction est de protéger les utilisateurs en leur évitant de tomber dans les bacs.

[0003] Malheureusement cette fonction est mal ou pas du tout assurée et de nombreux accidents se produisent régulièrement. Des utilisateurs de déchetteries tombent dans les bacs en se blessant parfois gravement, soit parce que les personnes dérapent au bord de la zone d'accès, soit parce qu'elles sont entraînées par la charge que représentent les matériaux jetés, soit par inattention.

Exposé de l'invention

[0004] La présente invention a pour but de prévenir de tels accidents en assurant une protection efficace des utilisateurs lorsqu'ils s'approchent des bacs de tri des déchetteries dans lesquelles ces bacs sont en contrebas d'une zone d'accès, pour y déposer ou déverser les déchets.

[0005] Dans ce but, le conteneur de la présente invention, tel que défini en préambule, est en ce que ledit caisson comporte deux parois latérales reliées par au moins une lisse transversale et un support de couvercle solidaire dudit couvercle, ce support étant emboîtable dans ledit caisson et pivotant entre une position relevée dans laquelle il définit un déversoir de déchets dans ledit caisson et une position abaissée dans laquelle il a une fonction de pousoir des déchets en direction d'un bac de réception des déchets.

[0006] Cette disposition permet d'une part de remplir complètement les fonctionnalités du conteneur de déchets servant de déversoir dans un bac récepteur et de sécuriser l'utilisateur en évitant une chute accidentelle dans les bacs récepteurs.

[0007] Dans la position relevée dudit support, ledit couvercle constitue de préférence un obturateur maintenant les déchets à l'intérieur dudit caisson.

[0008] Dans la position abaissée dudit support, ledit couvercle ouvre de préférence ledit caisson pour autoriser l'évacuation desdits déchets.

[0009] La position abaissée dudit support de couvercle est avantageusement délimitée par le rebord supérieur

dudit caisson sur lequel viennent en butée des protubérances dudit support.

[0010] Ledit support de couvercle emboîtable dans ledit caisson comporte de préférence le long d'une section inférieure au moins une lisse antichute de protection des utilisateurs.

[0011] Ledit support de couvercle emboîtable dans ledit caisson comporte de préférence le long d'une section supérieure une structure de protection pour sécuriser les utilisateurs.

[0012] Ladite structure de protection comporte avantageusement au moins deux lisses formant un croisillon.

[0013] Le fond du caisson est de préférence incliné et constitue une rampe de déversement des déchets en direction d'un bac de réception de ces déchets.

Description sommaire des dessins

[0014] La présente invention et ses avantages apparaîtront mieux dans la description suivante d'un mode de réalisation donné à titre d'exemple non limitatif, en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 représente une vue générale en perspective illustrant une première position du conteneur selon l'invention, et
- la figure 2 représente une vue générale en perspective illustrant une deuxième position du conteneur selon l'invention.

Meilleure manière de réaliser l'invention

[0015] En référence aux figures, le conteneur 10 pour déchetterie ou similaire représenté comprend un caisson 11 et un couvercle de fermeture 12 articulé. Le caisson 11 comporte deux parois latérales 11a et 11b reliées par au moins une lisse transversale 13. Il est bien entendu possible de prévoir plusieurs lisses 13 parallèles entre elles. Le caisson 11 comporte également un fond 14 qui a la particularité d'être incliné et de former une rampe d'évacuation des déchets déversés dans le conteneur par des utilisateurs. La façade frontale du caisson 11 est ouverte, barrée par la lisse transversale 13. La façade arrière du caisson 11 est obturée par le couvercle 12 qui a diverses positions et diverses fonctions. La partie supérieure du caisson 11 porte un support de couvercle 15, emboîtable dans ledit caisson, solidaire du couvercle 12 et pivotant entre une position relevée (fig. 1) dans laquelle le couvercle 12 est fermé et le support 15 définit un déversoir de déchets dans ledit caisson, et une position abaissée (fig. 2) dans laquelle le couvercle 12 est relevé et le support 15 a une fonction de pousoir des déchets en direction d'un bac de récupération de déchets (non représenté). Ce support de couvercle 15 comprend deux faces latérales 16 et 17 de forme sensiblement triangulaire dont les sommets 18 sont articulés sur des pivots 19 portés par des bras 20 solidaires des parois

latérales respectives 11a et 11b du caisson 11. De par ces articulations, le support de couvercle 15 peut occuper une position relevée telle que représentée par la figure 1, dans laquelle ledit support a une fonction de déversoir de déchets vers l'intérieur du caisson 11. On notera que les deux faces latérales 16 et 17 sensiblement triangulaires sont reliées par au moins une lisse transversale 21, et dans l'exemple représenté par trois lisses transversales 21 parallèles entre elles, qui servent d'antichute évitant le risque de chute d'un utilisateur, dans le caisson 11 ou à travers ce caisson vers le bac ou une benne disposé en contrebas. Le support de couvercle 15 peut également occuper une position abaissée comme le montre la figure 2, délimitée par le rebord supérieur 27 du caisson 11 sur lequel viennent en butée des protubérances 28 prolongeant par exemple les lisses transversales 21 et 24. Dans ce cas, l'ouverture supérieure du caisson est partiellement obturée par une structure de protection 22 antichute, par exemple sous la forme d'un croisillon 23 composé de deux lisses 24 et 25 fixées en croix le long des faces latérales 16 et 17 du support de couvercle 15.

[0016] En passant de sa position relevée (fig. 1) à sa position abaissée (fig. 2), le support de couvercle 15 et plus particulièrement les lisses transversales 21 font office de pousoir pour repousser les déchets accumulés dans le caisson 11 vers le bac, le couvercle 12 étant passant de sa position fermée à sa position relevée, dégageant de ce fait la face arrière de ce caisson.

[0017] Le dépôt de déchets s'effectue de façon totalement sécurisée pour l'utilisateur grâce aux lisses antichute 13, 21, 22 prévues. L'évacuation des déchets du conteneur vers le bac correspondant s'effectue aussi sans risques pour les utilisateurs ou les employés de la déchetterie.

[0018] Des moyens mécaniques du type loquet 26 permettent, le cas échéant de verrouiller le couvercle 12 en position fermée.

[0019] Le conteneur tel que décrit peut se présenter sous diverses variantes de réalisation et comporter des modifications évidentes pour l'homme de l'art sans sortie du champ de l'invention. Les fonctionnalités essentielles sont obtenues par les composants mobiles associés au caisson qui constitue l'élément de base du conteneur. Les mouvements du couvercle 12 et/ou du support de couvercle 15 peuvent être effectués manuellement ou par des moyens mécaniques, par exemple pneumatiques, hydrauliques ou électriques.

Revendications

1. Conteneur (10) pour déchetterie ou similaire comprenant un caisson (11) et un couvercle de fermeture articulé (12), **caractérisé en ce que** ledit caisson (11) comporte deux parois latérales (11a, 11b) reliées par au moins une lisse transversale (13) et un support de couvercle (15) solidaire dudit couvercle

(12), ce support étant emboîtable dans ledit caisson et pivotant entre une position relevée dans laquelle il définit un déversoir de déchets dans ledit caisson et une position abaissée dans laquelle il a une fonction de pousoir des déchets en direction d'un bac de réception des déchets.

2. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que**, dans la position relevée dudit support de couvercle (15), ledit couvercle (12) constitue un obturateur maintenant les déchets à l'intérieur dudit caisson.

3. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que**, dans la position abaissée dudit support de couvercle (15), ledit couvercle (12) ouvre ledit caisson pour autoriser l'évacuation desdits déchets.

4. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ladite position abaissée dudit support de couvercle (15) est délimitée par le rebord supérieur (27) dudit caisson sur lequel viennent en butée des protubérances (28) dudit support.

5. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit support de couvercle (15) emboîtable dans ledit caisson comporte le long d'une section inférieure au moins une lisse antichute (21) de protection des utilisateurs.

6. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit support de couvercle (15) emboîtable dans ledit caisson comporte le long d'une section supérieure une structure de protection (22) pour sécuriser les utilisateurs.

7. Conteneur selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** ladite structure de protection (22) comporte au moins deux lisses (24 et 25) formant un croisillon (23).

8. Conteneur selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le fond (14) du caisson est incliné et constitue une rampe de déversement des déchets en direction d'un bac de réception de ces déchets.

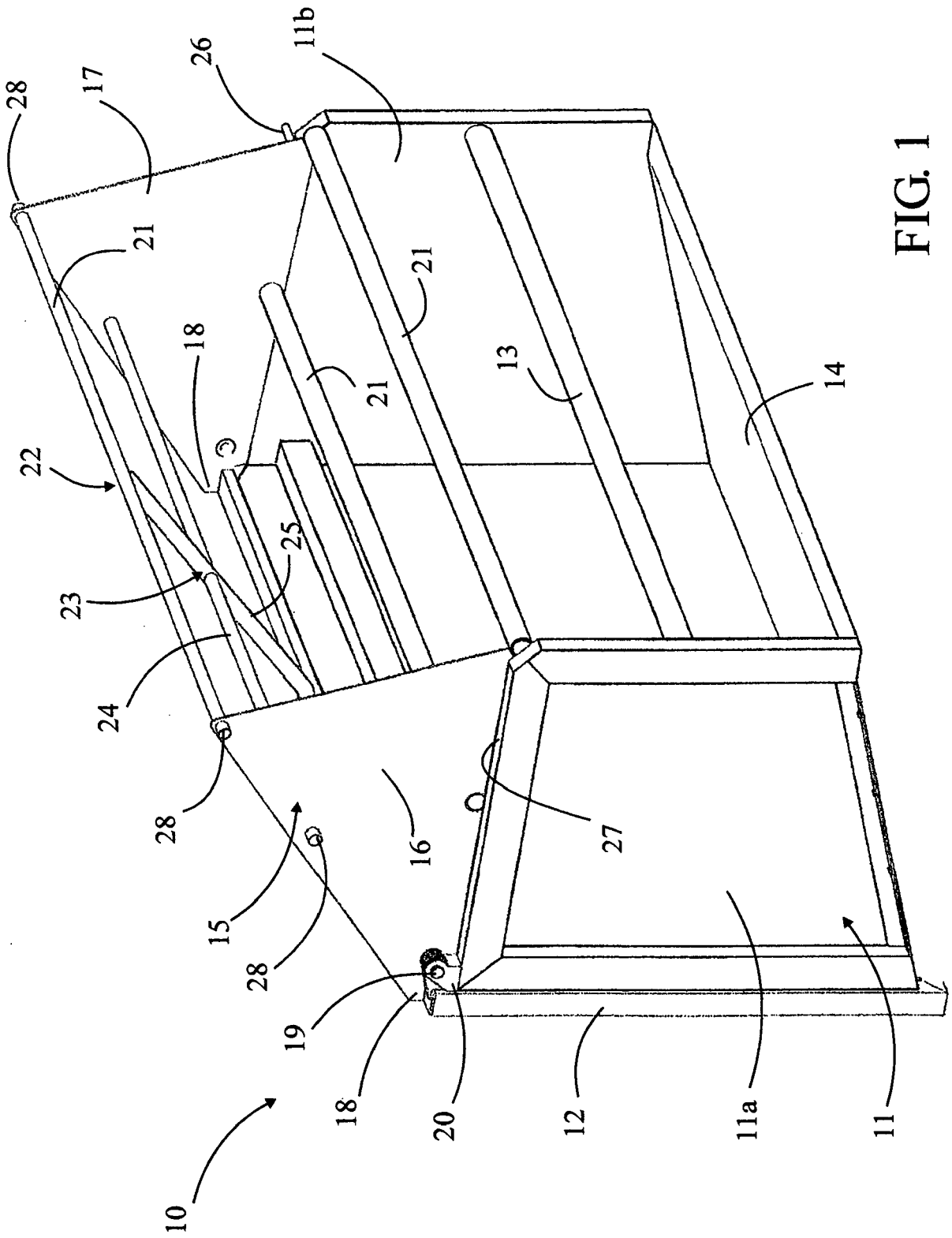


FIG. 1

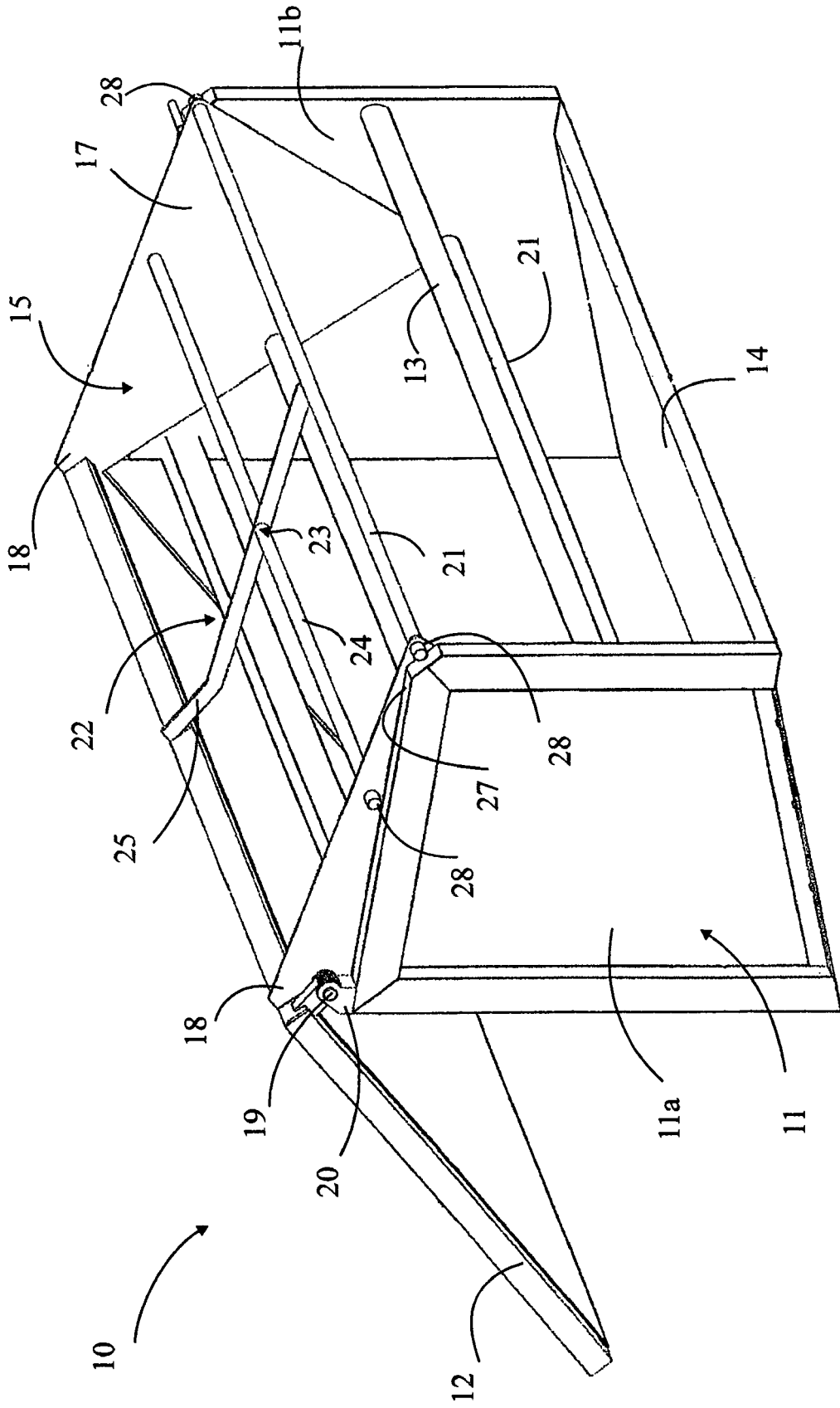


FIG. 2



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 12 36 0008

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	FR 2 689 916 A1 (D. JOBARD) 15 octobre 1993 (1993-10-15) * abrégé; figure 2 *	1-8	INV. B65F1/10 B65F1/12
A	AU 2009 100 618 A4 (SMART LOAD PTY LTD) 30 juillet 2009 (2009-07-30) * page 4, ligne 7 - page 5, ligne 13 * * figures 1-8 *	1-8	
A	AU 84412 75 A (W. TAHAU) 3 mars 1977 (1977-03-03) * page 3, ligne 18 - page 4, ligne 13 * * figures 1,2 *	1-8	
A	DE 44 39 503 A1 (M. EISELSBERGER) 9 mai 1996 (1996-05-09) * colonne 2, ligne 30 - colonne 3, ligne 29 * * figures 1,2 *	1-8	
A	WO 92/00903 A1 (E. HALGREEN) 23 janvier 1992 (1992-01-23) * page 5, ligne 35 - page 7, ligne 7 * * figures 3,4 *	1-8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) B65F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 27 juin 2012	Examineur Smolders, Rob
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

1
EPO FORM 1503 03.82 (P/04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 12 36 0008

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

27-06-2012

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2689916	A1	15-10-1993	AUCUN	

AU 2009100618	A4	30-07-2009	AU 2009100618 A4	30-07-2009
			AU 2010265830 A1	09-02-2012
			WO 2010148426 A1	29-12-2010

AU 8441275	A	03-03-1977	AUCUN	

DE 4439503	A1	09-05-1996	AUCUN	

WO 9200903	A1	23-01-1992	AU 8205191 A	04-02-1992
			DK 162490 A	06-01-1992
			EP 0537258 A1	21-04-1993
			WO 9200903 A1	23-01-1992

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82